

Réf: Dossier 270823

Avis de constitution

SOCIETE « ANAYAH GOLD SARL »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON, QUARTIER
NIANGON NORD, CITE SICOGI VILLA 27, Lot 27, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 01/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANAYAH GOLD SARL »

Objet : EXPLOITATION MINIERE

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON,
QUARTIER NIANGON NORD, CITE SICOGI VILLA 27, Lot 27,
Ilot ND

Dirigeant(s) Mme SOW AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13299 du 08/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87182/GTCA/RC/2023 du 08/12/2023

